



54, Cité Lobatt Fall BP 958 RP Dakar/Sénégal -Tél.: 221 33 854 98 13
contact@adepa.wadaf.org cbakundakwita@yahoo.fr www.adepa-wadaf.org

ADEPA INFOS

N° 7, Octobre 2007.

Editorial

UN NOUVEAU LOOK.

Chers lecteurs,

Voici déjà sept mois que nous vous adressons « ADEPA Infos ». Comme vous l'auriez remarqué, votre bulletin vous donne des informations en vrac touchant aux activités du Secrétariat Exécutif de l'ADEPA, à la présentation des OP et de leurs activités, aux sujets de réflexion, etc. Désormais, nous voulons le formaliser en lui

donnant des rubriques fixes. Nous pensons ainsi vous faciliter la lecture en permettant à chacun de vous de se « rabattre » directement sur la rubrique qui l'intéresse prioritairement, quitte à poursuivre tranquillement la lecture des autres sujets dont il aura repéré le sommaire. Dans ce cadre, nous vous proposons sept rubriques : **l'éditorial, les activités de l'ADEPA, le sujet de réflexion, chez les OP, lu pour vous, le courrier des lecteurs et l'humour.** Nous vous invitons, encore une fois, à alimenter ces rubriques en nous envoyant vos articles. Nous vous promettons de les publier sans faute. Nous voulons faire d'« ADEPA Infos » une tribune d'échange et de réflexion au service de la pêche artisanale. Vos contributions sont plus que souhaitées. A vos plumes !

Lucien DEHY,
Président de l'ADEPA

Sommaire

	Page		Page
Editorial		Lu pour vous	
• Un nouveau look.....01		• L'hygiène personnelle à la pêche 05	
Activités de l'ADEPA		Courrier des lecteurs	
• Synergie ou dispersion ?02		• Je comprends ce que fait ADEPA 05	
• Une rencontre imminente02			
• Le site Web de l'ADEPA03		Humour	
Sujet de réflexion		• C'est arrivé 05	
• Nous sommes tous concernés03		• Logique05	
Chez les OP		• Confusion 05	
• Les réalisations de l'ADEPEG ...04			

Activités de l'ADEPA

SYNERGIE OU DISPERSION ?

Nous venons d'apprendre la création du réseau des organisations professionnelles de la pêche artisanale en Guinée (ROPA Guinée). Nous nous félicitons que ce nouveau réseau ait choisi Monsieur Issiaga DAFPE, président de l'UNPAG et Madame M'Balia SANGARE, présidente de l'ADEPEG, comme Président et Vice-Présidente. En effet, ces deux associations, membres de l'ADEPA, font partie du Forum Permanent des acteurs professionnels de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest, créé en 2006 à l'initiative de l'ADEPA et appuyée par celle-ci. Nous nous interrogeons cependant. Faut-il nécessairement créer de nouvelles structures ou faut-il plutôt renforcer celles qui existent ? Que faire pour que les initiatives prises ici et là soient connues de tous les acteurs intéressés pour éviter les « doublons » ou les « juxtapositions » ?

Nous venons d'amorcer une expérience intéressante en la matière. J'aimerais bien vous en parler. Voici. Dans le cadre du lancement de la deuxième phase du Programme Régional de Conservation de la Zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest (PRCM), l'ADEPA et le WWF WAMER ont fait deux manifestations d'intérêt presque identiques. Celle de l'ADEPA porte comme titre : « **Renforcement des capacités des OPs pour l'application de l'approche écosystémique dans la pêche artisanale** ». Celle du WWF WAMER porte comme titre : « **Renforcement des capacités et appui à la coordinations des OPs et des ONGs de pêche de l'écorégion WAMER** ». L'écorégion WAMER couvre six pays de l'Afrique de l'ouest : Mauritanie, Sénégal, Cap vert, Gambie, Guinée Bissau et Guinée. Le projet de l'ADEPA couvre exactement la même zone plus la Sierra Leone.

A l'examen préliminaire de l'ensemble des propositions lui parvenues, le Comité de Coordination de la 2^{ème} phase du PRCM, trouvant que nos deux projets visent les mêmes objectifs, nous a invités (ADEPA et WWF) à nous concerter pour étudier la possibilité de faire une proposition conjointe.

Suite à cette proposition, nos deux structures se sont rencontrées le 18 octobre 2007. Lors de

cette rencontre nous avons trouvé que non seulement nous pouvions faire une proposition conjointe au PRCM mais aussi que désormais nous pouvons conjuguer nos efforts pour une grande synergie de nos actions sans renier nos identités respectives ni trahir nos convictions. Cette perspective a grandement facilité notre réflexion puisque nous agissions comme une et un même structure et que nous nous adressions aux mêmes publics. En une demie journée nous avons délimité les contours de notre projet commun et défini son objectif global, ses objectifs spécifiques, les résultats attendus et les actions à mener. Tenez, par exemple, dans le cadre de ce projet et dans le cadre global de nos activités de tous les jours, nous avons convenus de « **Créer des synergies et/ou jumeler les réseaux initiés et/ou appuyés par l'ADEPA et le WWF** ».

Dans la foulée, nous avons amorcé la réflexion sur la formalisation de la collaboration entre nos deux structures. Une proposition de protocole d'accord est en cours d'élaboration. Partant de cette expérience, je lance un vibrant appel à tous les acteurs impliqués dans la pêche artisanale. Puisque nous nous adressons aux mêmes publics pour faire presque les mêmes choses, concertons-nous et informons-nous mutuellement. En agissant ainsi, nous nous fatiguerons moins, nous fatiguerons moins nos partenaires et nous dépenserons moins.

CB.

UNE RENCONTRE IMMINENTE.

Nous en parlons depuis le mois d'août. C'est important. Les 5, 6 et 7 novembre 2007, les délégués du Forum permanent et des Foras nationaux des acteurs professionnels de la pêche artisanale des pays de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSR), tiendront un atelier de réflexion dans la salle de conférence de la CSR à Dakar.

L'enjeu de cette rencontre est de resserrer les rangs pour un véritable positionnement et une réelle implication des acteurs à la base dans la mise en œuvre des projets de pêche régionaux. Il s'agit, dans le court terme, du projet « **Soutien aux initiatives de cogestion et à l'intégration des AMP dans l'Aménagement des Pêches en Afrique de l'Ouest (AFD/CSR)** » et du « **Programme Régional de Conservation de la Zone Côtière et Marine** ».

en Afrique de l'Ouest (PRCM) ». Les promoteurs de ces projets ont été invités à cet atelier pour informer et échanger avec les acteurs à la base. Nous attendons beaucoup de cet atelier. Rendez-vous dans le prochain numéro d' « ADEPA Infos » pour en connaître les résultats.

SE ADEPA.

LE SITE WEB DE L'ADEPA.

Dans le n° 4 d' ADEPA Infos (juillet 2007), nous vous avons fait part d'un projet de « *Développement d'un site Web collaboratif pour améliorer la communication des organisations professionnelles de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest* » que l'ADEPA a présenté au Fonds d'Appui pour le Désenclavement Numérique (ADEN). Nous sommes heureux de porter à votre connaissance que ce projet, noté 69/100, a été retenu par le Fonds ADEN. Par ailleurs la CCFD et la FPH, sollicités pour son cofinancement, ont accepté et fourni des attestations d'usage en la matière. C'est pour nous l'occasion de leur exprimer nos sincères remerciements pour leur indéfectible soutien. Le dossier est pour le moment en étude au niveau de l'Ambassade de France au Sénégal. Nous y mettons beaucoup d'espoir et espérons qu'il sera bientôt « débloqué ».

SE ADEPA.

Sujet de réflexion

NOUS SOMMES TOUS CONCERNES.

Ces derniers temps, les écologistes, les défenseurs de l'environnement et même certains Chefs d'Etats n'ont cessé de tirer sur la sonnette d'alarme : **le climat se réchauffe !** Nous les écoutons distraitement sur les ondes de certaines radios internationales comme RFI. La fonte des glaces du pôle nord, la montée du niveau de la mer nous semblent se passer sur une autre planète et nous y prêtons peu attention.

La réalité est pourtant plus proche que nous le pensons. Les conséquences du réchauffement climatique nous frappent de plein fouet et nous en souffrons plus que d'autres. Les inondations dont viennent de souffrir beaucoup de pays de

l'Afrique de l'Ouest dont le Burkina Faso, le Togo, le Bénin, la Mauritanie, le Sénégal et j'en passe sont le résultat du réchauffement climatique. Et, d'après les scientifiques, cela ne fait que commencer. Le désert s'étend de plus en plus loin. Au Mali, au Niger, en Mauritanie et au Tchad, les étendues naguère cultivables sont devenues désertiques : réchauffement climatique ! Les lacs Tanganyika, Tchad et Victoria, naguère considérés comme des mers intérieures d'Afrique se réduisent comme peau de chagrin, emportant dans leur assèchement de nombreuses espèces de poissons au détriment des populations riveraines : réchauffement climatique ! les neiges du Kilimandjaro, naguère considérées comme la perle d'Afrique, ont fondu comme du beurre au soleil : réchauffement climatique.

Tout cela, semble-t-il, est en grande partie la conséquence de l'activité de l'homme. L'activité industrielle et les gestes quotidiens de la vie moderne : la voiture, le chauffage, etc. saturent l'atmosphère du gaz carbonique, du méthane et d'oxyde nitreux responsables de ce que l'on a appelé l'effet de serre qui est le facteur majeur du réchauffement climatique. L'homme, au finish, est seul responsable de son malheur. Ironie du sort, ce sont les populations pauvres de la planète qui sont les premières victimes de ces changements parce que, tout simplement, elles n'ont pas les moyens ni les capacités de s'en prémunir.

Mais, me direz-vous, quel rapport avec la pêche artisanale ? Point n'est besoin de faire un dessin. Ce qui touche à la mer, aux lacs et aux fleuves n'épargnera pas le poisson ! Par exemple, les espèces migrantes qui, à certains moments de l'année, se rapprochent des côtes chaudes africaines pour se nourrir ou se reproduire, n'auront plus besoin de faire le trajet, elles auront les conditions requises plus au nord ou plus au sud. Que fera alors le pêcheur artisanal mauritanien avec sa barque pour accéder à ces ressources ? Que deviendront les villes et les villages côtiers quand le niveau de la mer va continuer monter ? A Kayar, au Sénégal, et même peut-être ailleurs, ce phénomène est déjà perceptible.

Y-a-t-il quelque chose que nous pouvons faire ? Oui. La première chose à faire est sans doute d'en prendre conscience et de comprendre que lorsqu'on parle de la protection de l'environnement et du

développement durable, c'est une question vitale pour l'humanité. Nous devons aussi nous joindre aux autres, ceux qui ont compris et qui luttent pour demander aux décideurs de prendre cette question au sérieux et de passer des paroles aux actes. Il faut surtout faire comprendre aux grands pollueurs, qu'ils doivent accepter et prendre leurs responsabilités. Certes, ces derniers peuvent se prémunir, pour le moment, des conséquences néfastes du réchauffement climatique et seront les derniers à en être affectés. Mais tout compte fait, terriens comme nous, ils seront rattrapés par leurs irresponsabilités !!

CB

Chez les OP

LES REALISATIONS DE L'ADEPEG

Faisant suite à notre article dans le n° 6 d'ADEPA Infos (septembre 2007) présentant la « carte de visite de l'ADEPEG », et comme promis, nous poursuivons en montrant aux lecteurs les dernières réalisations de cette association (2006-2007).

Janvier 2006 : recensement des ONGs et des organisations professionnelles (OPs) de la pêche avec le financement du Bureau du programme marin pour l'Afrique de l'Ouest, Unité de conservation marine (WWF Wamer) ;

Du 18 au 19 Avril 2006 : organisation d'un atelier de formation en gestion financière et administrative des OPs et ONGs avec l'appui financier du WWF Wamer ;

Mai 2006 : organisation de l'atelier de restitution sur la mise en place d'un Forum permanent des pêcheurs de l'Afrique de l'Ouest tenu à Dakar en septembre 2005 ;

Du 1^{er} au 2 Juin 2006 : organisation d'un atelier de formation sur la rédaction des projets et des rapports avec l'appui financiers du WWF Wamer ;

Du 14 au 15 mai 2007 : organisation d'une formation en plan de communication avec l'appui financier du WWF Wamer ;

14 Août 2007 : organisation d'un forum des acteurs de la pêche artisanale pour la mise sur pied d'un réseau ;

Octobre 2007 : création d'un réseau des professionnels de la pêche artisanale (ROPA Guinée) avec l'appui du WWF Wamer.

PROJETS EN COURS A L'ADEPEG

- Recherche de financement pour la réhabilitation et la rénovation des infrastructures et des équipements des femmes fumeuses de poisson de Coléah, commune de Matam et de Kouléwondy dans la commune du Kaloum ;
- Recensement des besoins en formation des organisations professionnelles et des autres acteurs intervenant dans le secteur de la pêche;
- Construction de latrines dans certains des débarcadères et de garderies d'enfants pour les femmes ;
- Construction de portons pour certains débarcadères de l'intérieur ;
- Mise à jour du recensement de tous les acteurs de la pêche (ONGs, POs, et Coopératives) ;
- Sensibilisation des femmes transformatrices de poisson des débarcadères autour du VIH/SIDA et mise en place de comités de débarcadère de sensibilisation permanente.

Nous saluons le dynamisme de l'ADEPEG et remercions le WWF Wamer pour son appui régulier à cette association. Par la suite, nous aimerions que les OPs et les ONGs qui nous écrivent nous fassent part des résultats concrets obtenus. Par ailleurs, nous invitons les autres OPs et ONGs à nous communiquer, pour publication dans ce bulletin, leurs « cartes de visite ». *Ndlr.*

Lu pour vous

Nous poursuivons avec les conseils d'hygiène aux pêcheurs artisans commencés dans les n° 4 et 6 d'ADEPA Infos. Dans ce numéro, l'accent

sera mis sur l'hygiène personnelle et au débarquement¹.

HYGIENE PERSONNELLE

- Quand on est malade, ne pas monter sur la pirogue ; aller consulter un médecin.
- Quand on est blessé couvrir les blessures avec un pansement.
- Avant d'aller à la pêche, mettre une tenue propre.
- Ne pas porter les bijoux à la pêche.
- Après avoir été à la toilette, se laver les mains avec du savon liquide.
- Ne pas manger au dessus des produits de pêche ou jeter les mégots de cigarette ou toute autre saleté sur les poissons.

HYGIENE AU DEBARQUEMENT

- Ne pas rincer les poissons dans l'eau sale.
- Ne pas verser les poissons sur une surface sale pour faire le tri. Si possible, faire le tri à l'intérieur du marché de poisson.
- Ne pas entasser les caisses de transport lors du déchargement pour éviter les blessures des poissons.
- Ne pas laisser traîner les caisses au soleil sur les quais.
- Utiliser les moyens de transports propres.
- Ne pas jeter les déchets dans le port mais dans les poubelles.
- Nettoyer le matériel à bord à l'eau propre.
- Rincer le matériel à l'eau propre.
- Ne pas utiliser l'eau du bassin du port.
- Ne pas utiliser l'eau qui sort des égouts.
- Si l'eau courante n'est pas disponible, utiliser l'eau au large.

Courrier des lecteurs

JE COMPRENDS CE QUE FAIT ADEPA.

Merci pour ces infos.

Maintenant je comprends exactement ce que fait ADEPA.

¹ Nous rappelons à nos lecteurs que ces conseils sont tirés d'un document de vulgarisation édité par le Ministère de l'Economie et des Transports Maritimes Internationaux – Direction des Industries et de la Transformation de la Pêche au Sénégal.

C'est du travail intéressant je trouve. Votre numéro est bien synthétique et complet.

J'ai bien aimé le message de votre Président, votre bilan ainsi que la partie "lu pour vous".

Tout cela est génial....bon courage en tout cas et bonne chance dans toutes vos démarches.

Avec toutes mes salutations,

Célestin MURENGEZI

European Commission / EuropeAid Co-Operation Office

01.10.2007

Humour

C'EST ARRIVE ...

Amy Brasher, 45 ans, fut arrêtée à San Antonio après qu'un garagiste eut rapporté à la police que 18 paquets de marijuana étaient cachés dans le compartiment moteur de la voiture qu'elle avait amenée pour une vidange. D'après la police, Amy Brasher a déclaré qu'elle n'avait pas réalisé que le garagiste devait ouvrir le capot pour changer l'huile.

LOGIQUE

Que fait une vache quand elle réfléchit ?
Réponse : Du lait concentré.

CONFUSION

Un chiot demande à son père :
- *Papa, quel est mon vrai nom : « assis » ou « couché » ?*